
Don du citoyen Narbonne, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique, qui offre des habits et des vestes brodés pour les frais de la guerre, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Don du citoyen Narbonne, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique, qui offre des habits et des vestes brodés pour les frais de la guerre, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 424-425;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40724_t1_0424_0000_13;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

à Sedan. Un autre motif qui a déterminé son voyage a été de se procurer les moyens d'échanger son assignat de 300 livres contre des assignats républicains, mais quel moyen aurait-il d'en tirer parti, il ne peut l'employer en acquisition de meubles ni immeubles d'émigrés, il ne peut rester à Paris que quelques moments et n'aura pas le temps d'y négocier avec avantage cet effet; il ne peut espérer d'en tirer parti que dans le cas où il vous plairait ordonner qu'il sera échangé à la trésorerie nationale.

« Daignez, législateurs, ne pas l'exposer à voir périr en ses mains le fruit de ses longues économies, ne permettez pas qu'en retournant à l'armée il y reporte une effigie odieuse à tous les républicains, ordonnez, par une exception à la loi que la justice commande, qu'un militaire ne puisse être distrait de ce qui doit être son unique objet : la défense de sa patrie, pour se livrer à des spéculations incompatibles avec son état; mettez-le promptement à même d'aller rejoindre ses frères d'armes en donnant à la trésorerie nationale l'ordre de lui échanger l'assignat dont il est porteur.

« MARCISSEAU. »

La Société populaire d'Allemans (d'Allemans-du-Dropt) et de Cosmes félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société populaire d'Allemans-du-Dropt (2) :

« Représentants du peuple,

« Nous ne vous dirons pas de mettre la dernière main à votre sublime ouvrage; de nous donner les bases des lois civiles après celles des lois politiques; mais, écoutez l'histoire, c'est, dit-elle, « lorsqu'Annibal était près d'entrer à Rome, que les vieux sénateurs romains montèrent sur les chaises-curules... » Vous, quand l'ennemi s'avance, descendriez-vous de votre poste?

« Songez que c'est parmi vous qu'est née la République; que c'est là qu'est encore son berceau; que la Convention est le point le plus menacé, celui où tendent tous les efforts; que la détruire enfin est l'objet de la confédération des tyrans. C'est donc le poste du devoir et de l'honneur, celui du courage, celui du dévouement à la patrie.

« Les membres de la Société des Amis de la Montagne et de l'Égalité,

« Septime COUGOUILLE, président; POMMIÉ, secrétaire; F.-Col. BAILLIÉ, secrétaire.

« A Allemans-du-Dropt, district de Lauzun, département de Lot-et-Garonne, le 3^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République. »

Suit l'adresse de la Société populaire de Saint-Cosmes (1).

« A Saint-Cosmes, ce 17 brumaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Vive la République, une et indivisible et les sans-culottes !

« Citoyens,

« Les journées mémorables des 31 mai, 1^{er} et 2 juin derniers, ont débarrassé la Convention nationale de ses vils suppôts du royalisme. Depuis cette époque, elle a enfanté une Constitution républicaine qui fera le bonheur du genre humain.

« Les Rabaut, les Vigier, les Griquet, tous leurs adhérents avaient corrompu l'esprit public des citoyens du Gard; faut-il vous le rappeler, citoyens représentants, Saint-Cosmes, petite commune d'environ 500 âmes, presque seule a eu le courage de déclarer qu'elle n'adhérait pas aux vus fédéralistes dudit département.

« Citoyens représentants, nous allons vous témoigner notre désir : vous avez porté le dernier coup aux fédéralistes, restez à votre poste jusqu'à ce que la patrie soit sauvée; continuez, par des lois sages et populaires, à l'affermissement de la République, vous comblerez les vœux de la Société populaire de Saint-Cosmes.

« Nous sommes, avec les sentiments de vrais républicains et sans-culottes,

« Le comité de correspondance de la Société populaire de Saint-Cosmes,

« DUMAS, président; Jacques COLOMB, secrétaire; GROSEILS; GOUBEIRAN; A. COULONGE; A. REINAUD. »

Les membres du comité de surveillance de Montauban font l'envoi de chasses, lampes et croix d'argent.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets* (3).

Le comité de surveillance de Montauban fait passer à la Convention 171 marcs d'argent provenant des dépouilles d'une église.

La mention honorable et l'insertion au *Bulletin* sont décrétées.

Le citoyen Narbonne, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique national, offre à la Convention des habits et vestes brodés pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).

Suit la lettre du citoyen Narbonne (5) :

« Citoyen Président,

« Le citoyen Narbonne, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique national, étant sur le point de

(1) *Archives nationales*, carton C 281 dossier 772.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 300.

(3) *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n^o 426, p. 380).

(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 300.

(5) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 300.

(2) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 772.

quitter sa société, pour raison de santé, offre à la Convention nationale 3 habits et veste brodés pour les frais de la guerre, savoir : 2 brodés en argent et un en or.

« Ce 28 brumaire.

« NARBONNE, rue des Filles-Saint-Thomas, chez l'épicier.

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

Narbonne, ci-devant acteur de l'Opéra-Comique national, rue Favart, fait don à la Convention nationale de ses habits de théâtre dont il destine la dorure à la défense de la patrie.

Adresse des autorités constituées et de la Société populaire de la commune d'Amiens, qui renferme les expressions du dévouement et du patriotisme le plus pur.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse des autorités constituées et de la Société populaire de la commune d'Amiens (3).

Les autorités constituées et la Société populaire de la commune d'Amiens réunies, aux membres de la Convention nationale.

« Amiens, le 25 brumaire de l'an II de la République une, indivisible et impérissable.

« Citoyen Président,

« L'hydre du fanatisme enchaînait encore les préjugés de l'ignorance ; une fausse philosophie s'opposait au progrès de la raison, des pratiques superstitieuses fixaient encore les regards de la crédulité ; un siècle régénérateur devait s'indigner de ces actions ténébreuses, propres à asservir le peuple, sans travailler à son bonheur.

« Il était réservé à la sagesse de nos incorruptibles représentants d'extirper cette lèpre étendue dans tous les coins de l'hémisphère. Oui, brave Montagne, tu as détourné les orages ; ta fermeté courageuse a détruit cette horde ennemie, l'infatigable Dumont a secondé ton zèle, il a dû frapper le coup terrible qui a écrasé cette caste d'hommes qui, trop longtemps, s'est jouée de notre faiblesse ; il les a requis d'abjurer leurs erreurs ; il vient, au nom de la loi, d'annoncer au peuple assemblé dans l'église principale, que cet asile des prétendus ministres d'un dieu qu'ils outrageaient, serait désormais le temple de la raison et de la vérité ; que dans ce lieu, le pauvre y trouverait des secours ; le malheureux, des consolations ; le citoyen vertueux, sa récompense.

« A sa voix, tous les cœurs se sont épanchés, des dons abondants en faveur des pauvres, et qui se continuent, ont été les premiers fruits de cette exhortation républicaine sur un peuple qui ne respire que pour la liberté.

« Déjà, les trésors de ce temple s'enlèvent, ils

vont alimenter le Trésor public et serviront à forger des armes pour abattre la tête du dernier des tyrans.

« Grâce te soient rendues, céleste Montagne, tu nous as conservé Dumont, tu as étendu sa surveillance, tu as senti la nécessité de conserver au peuple celui qui a tout sacrifié pour la chose publique. Reçois les remerciements des autorités constituées de la Société populaire, ou plutôt de tous les républicains de cette commune.

« Partage, Dumont, partage les sentiments de notre reconnaissance, continue tes travaux ; le bonheur du peuple, le maintien de la liberté et de l'égalité, le salut de la République te le commandent, et ton cœur le désire. »

(Suivent 171 signatures.)

Les sans-culottes du canton d'Essay annoncent à la Convention que les 15 communes qui composent ce canton, se sont levées dans un moment en masse ; et que, par une marche précipitée, ils ont empêché que le chef-lieu du département tombât entre les mains des brigands ; ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre des sans-culottes du canton d'Essay (2) :

Les sans-culottes amis de la Constitution républicaine du petit bourg d'Essay, district d'Alençon, département de l'Orne, au citoyen Président de la Convention nationale.

« Citoyen,

« Fais connaître à la Convention nationale et à la France entière le mouvement sublime qui vient de s'opérer dans notre département, et notamment dans le canton d'Essay. Ce récit portera l'épouvante parmi nos ennemis, et fera connaître à nos frères ce qu'ils ont droit d'attendre de républicains tels que nous.

« La nuit étendait déjà son voile épais sur nous lorsque nous apprîmes que les brigands se portaient sur Alençon. Aussitôt, la Société s'assembla extraordinairement, des députés furent dépêchés sur-le-champ dans les 15 communes du canton pour leur en donner connaissance ; ils n'eurent pas besoin de les engager à voler au secours de la patrie, il n'y eut qu'un cri : Aux armes ! aux armes ! Mort aux brigands ! Trois heures suffirent pour rassembler 3,000 républicains armés, déterminés à vaincre ou à mourir, et traînant après eux pour huit jours de vivres dont le patriotisme avait fait présent au moment du départ malgré la disette effrayante qui ravage nos contrées. Éloignés de 5 lieues, trois heures nous suffirent pour arriver au poste de l'honneur où nous eûmes la gloire de nous placer les premiers de tout le département, aux cris de : *Vive la République !*

Le plus grand ordre a régné dans ce mouvement inattendu, et nous avons lieu de croire que notre marche précipitée, jointe au bruit continuel du tocsin, n'a pas peu servi à sauver le chef-lieu du département, duquel les révoltés

(1) *Moniteur universel* [n° 60 du 30 brumaire an II (mercredi 20 novembre 1793), p. 244, col. 1].

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 300.

(3) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 755.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 300.

(2) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 772.